

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS



Les données à caractère personnel sont collectées conformément à l'article 22 de la loi du 28 avril 2017 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses .

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)



SEVESO.LU



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Nom ou dénomination sociale :

N° et rue :

Code postal :

Localité :

Pays :

Site internet :

Téléphone :

E-mail :

Statut "Seveso III"

Établissement soumis aux dispositions "Seveso III" : **OUI** **NON**

Rapport de sécurité transmis : **OUI** **NON** **Date de transmission :**

Date de la dernière visite d'inspection :

Où peut-on trouver des informations plus détaillées concernant l'inspection et le plan d'inspection :
(p.ex. site Internet, e-mail)

Point de contact pour obtenir des informations plus détaillées sur l'inspection et le plan d'inspection ou toute autre information pertinente :

(p.ex. e-mail, adresse postale)

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Présentation de l'établissement

(sous réserve des informations confidentielles)

Description de vos activités, de vos produits fabriqués, etc. :

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Information du public

Par quels moyens le public concerné sera-t-il averti, si nécessaire ?

Informations sur le comportement approprié à adopter en cas d'accident majeur :

(ou l'indication de l'endroit où ces informations peuvent être consultées électroniquement)

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Substances dangereuses employées qui pourraient donner lieu à un accident majeur

Nom générique de la substance

Catégorie(s) de danger

Principales caractéristiques
dangereuses

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Nom générique de la substance

Catégorie(s) de danger

**Principales caractéristiques
dangereuses**

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Nom générique de la substance

Catégorie(s) de danger

**Principales caractéristiques
dangereuses**

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Nom générique de la substance

Catégorie(s) de danger

**Principales caractéristiques
dangereuses**

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Nom générique de la substance

Catégorie(s) de danger

**Principales caractéristiques
dangereuses**

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(UNIQUEMENT POUR LES ÉTABLISSEMENTS **SEUIL HAUT**)

Dangers liés aux accidents majeurs

Informations générales relatives à la nature des dangers, leurs effets potentiels sur la sécurité et la santé des personnes et sur l'environnement, résumé des principaux types de scénarios d'accidents majeurs et mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(UNIQUEMENT POUR LES ÉTABLISSEMENTS SEUIL HAUT)

Obligations de l'exploitant dans le cas d'un accident majeur et d'effets transfrontaliers d'un accident majeur

Notre établissement a pris les mesures adéquates sur le site et a notamment pris contact avec les services d'urgence (CGDIS) pour faire face à des accidents majeurs et en limiter le plus possible les effets :

OUI NON

Un plan d'urgence externe a été établi pour lutter contre les éventuels effets hors site d'un accident :

OUI NON

En cas d'accident, il est recommandé de suivre les instructions et de répondre aux demandes des services d'urgence (CGDIS). Plus d'informations sur le plan d'urgence externe :

L'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre de l'Union européenne, susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur:

OUI NON

Si OUI, quel(s) État(s)?

Allemagne

Belgique

France



Protection des données

Les données à caractère personnel communiquées par l'exploitant sont traitées par l'Inspection du travail et des mines (ITM) en sa qualité de responsable de traitement et en conformité avec les dispositions du Règlement général sur la protection des données. Pour plus de détails, vous pouvez consulter la rubrique « Protection des données » du site internet de l'ITM : <https://itm.public.lu/fr/support/protection-donnees.html>.